

courante ni de baignoire ou de douche, et près d'un logement sur deux n'avait pas de toilette avec chasse d'eau. Des proportions analogues se retrouvent dans les localités rurales de Terre-Neuve, et au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest seulement un logement sur trois possède ces installations.

Estimations annuelles. Le tableau 14.11 présente certaines statistiques sommaires extraites du dernier d'une série de sondages annuels effectués par Statistique Canada. L'enquête a été faite en même temps que celle sur la population active d'avril 1974 et environ 30,000 ménages, choisis par échantillonnage aréolaire, ont été retenus. Contrairement aux recensements décennaux, le sondage ne peut pas procurer de données pour les petites régions et localités, mais bon nombre des renseignements qui figurent au tableau 14.11 pour le Canada sont également disponibles pour des provinces et régions métropolitaines données. De plus, une enquête annuelle peut couvrir une gamme beaucoup plus vaste d'éléments de confort et d'équipement des ménages qu'un recensement général.

D'après le tableau 14.11, le nombre de télécouleurs chez les ménages canadiens a augmenté plus que tout autre article d'équipement. Entre avril 1973 et avril 1974, le pourcentage des ménages ayant un télécouleur est passé de 33.2% à 44.5%, tandis que celui des ménages ayant un téléviseur noir et blanc est tombé de 79.2% à 73.3%. Durant la même période, le nombre des ménages possédant un lave-vaisselle automatique a augmenté de 2.2% pour atteindre 12.9%, tandis que celui des ménages ayant une cireuse est tombé de 53.4% à 48.3% entre mai 1972 et avril 1974.

En avril 1974, plus d'un ménage sur 10 avait une installation de climatisation: 495,000 ménages avaient un climatiseur de fenêtre et 166,000 une installation centrale de climatisation.

14.4 Construction

14.4.1 Valeur des travaux de construction

La statistique de la construction représente la valeur estimative de tous les travaux de construction et de réparation exécutés par les entrepreneurs, le personnel des services publics, les industries manufacturières, les sociétés minières et forestières ainsi que par les ministères et organismes publics, les particuliers qui construisent leur propre maison et d'autres personnes ou entreprises dont l'activité principale n'est pas la construction. Le tableau 14.12 donne la valeur des travaux de construction neuve et de réparation et le tableau 14.13 indique la valeur des travaux exécutés par des entrepreneurs et d'autres personnes au cours de la période 1970-74, les dépenses préliminaires pour 1973 et les prévisions pour 1974. Le tableau 14.14 donne une estimation des dépenses totales relatives à chaque genre de construction pour lequel on dispose de statistiques.

Les principales statistiques de la construction, par province et par catégorie de constructeurs (entrepreneurs, services publics, administrations publiques et autres), figurent au tableau 14.15. Les chiffres concernant l'ensemble du Canada sont relativement exacts mais ceux de chaque province et de chaque catégorie de constructeurs ne sont qu'approximatifs. Toutes les estimations du coût des matériaux utilisés sont fondées sur les rapports entre ce poste et la valeur globale des travaux exécutés, établis d'après les enquêtes annuelles sur les travaux de construction exécutés par les entrepreneurs et autres personnes, et elles sont imputées à la valeur totale des travaux. Les estimations des effectifs sont établies sur la même base, mais elles tiennent compte également des propriétaires et associés actifs, ainsi que de leurs rémunérations. Le calcul des rapports par branche d'activité a été fait de façon assez détaillée, mais il faudrait encore une plus grande précision. En outre, il n'est pas toujours facile de connaître la localisation exacte des travaux de construction ou des projets de mises en chantier des grandes sociétés dont l'activité s'exerce dans plusieurs provinces. A part ces réserves, le tableau fournit des estimations utiles.

Les indices détaillés des prix de la construction et des biens d'équipement figurent au Chapitre 21, où l'on donne les variations de prix des matériaux de construction, résidentielle et non résidentielle, ainsi que des salaires payés dans l'industrie de la construction, les indices des prix de la construction routière qui expriment les montants payés par les gouvernements provinciaux au titre des contrats adjugés chaque année sous forme de pourcentages des prix payés en 1961, et enfin les indices des prix de la construction d'installations électriques (réseaux de distribution, lignes de transport, postes de transformation) qui montrent l'effet de